

REGLEMENT

Mise en ordre et nettoyage

Les utilisateurs sont responsables de la préparation des locaux et doivent assurer un rangement immédiat et impeccable après utilisation. Les locataires doivent repartir avec leur déchet.

Mobilier

Les chaises et tables doivent être nettoyées, rangées et empilées correctement.

Cuisine et équipements

Le coin cuisine, le réfrigérateur et le four doivent être nettoyés après usage. Merci de laisser le réfrigérateur ouvert et éteint après utilisation.

Dégâts et nettoyage

Tout dégât ou nettoyage supplémentaire sera facturé.

 Merci de votre collaboration.

La Municipalité